

# BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2016

---

**SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES**

**LUNDI 20 JUIN 2016**

Série : **ES**

---

DURÉE DE L'ÉPREUVE : **4 heures**

COEFFICIENT : **7**

---

**L'usage de la calculatrice est strictement interdit.**

**Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.  
Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.**

**Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit l'épreuve composée.**

## Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

### SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

**Quelles sont les difficultés des États membres de l'Union économique et monétaire pour coordonner leurs politiques conjoncturelles ?**

### DOCUMENT 1

#### Indicateurs pour sept pays de la zone euro

	Taux de croissance du PIB en volume en 2014 (en %)	Solde public* en 2014 (en % du PIB)	Dette publique en 2014 (en % du PIB)	Poids des prélèvements obligatoires en 2013 (en % du PIB)	Poids des dépenses publiques en 2013 (en % du PIB)
Zone euro	0,9	-2,4	91,9	41,2	49,4
Allemagne	1,6	0,7	74,7	39,6	44,3
Irlande	4,8	-4,1	109,7	30,3	40,7
Grèce	0,8	-3,5	177,1	37,1	60,1
Espagne	1,4	-5,8	97,7	33,2	44,3
France	0,2	-4,0	95,0	47,3	57,0
Italie	-0,4	-3,0	132,1	43,4	50,9
Portugal	0,9	-4,5	130,2	37,6	50,1

Source : d'après Eurostat, 2015.

\* Le solde public représente la différence entre les recettes et les dépenses des administrations publiques.

## DOCUMENT 2

Le Pacte de Stabilité et de Croissance (PSC) a été adopté au Conseil européen d'Amsterdam en juin 1997. [...]

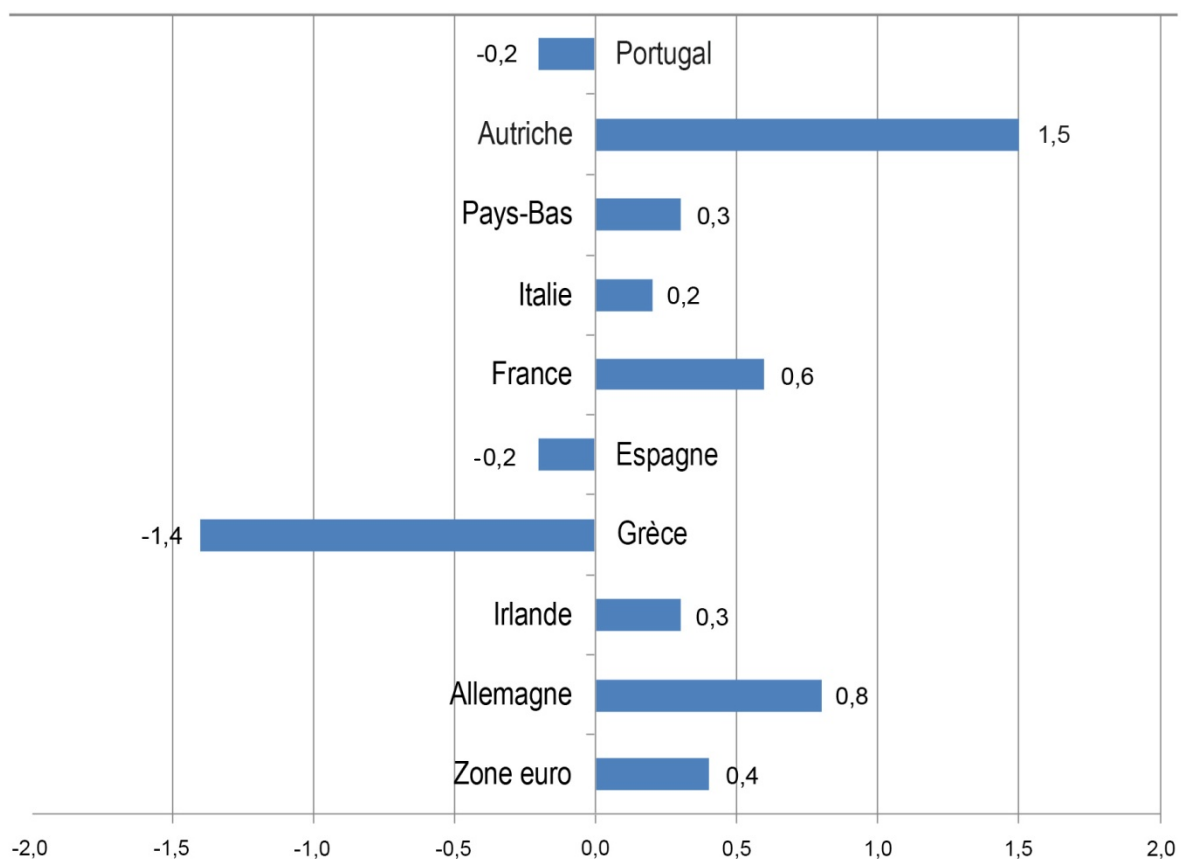
Le PSC comporte deux types de dispositions :

- La surveillance multilatérale, disposition préventive : les États de la zone euro présentent leurs objectifs budgétaires à moyen terme dans un programme de stabilité actualisé chaque année. Un système d'alerte rapide permet au Conseil ECOFIN, réunissant les ministres de l'Économie et des Finances de l'Union, d'adresser une recommandation à un État en cas de dérapage budgétaire.
- La procédure des déficits excessifs, disposition dissuasive. Elle est enclenchée dès qu'un État dépasse le critère de déficit public fixé à 3 % du PIB, sauf circonstances exceptionnelles. Le Conseil ECOFIN adresse alors des recommandations pour que l'État mette fin à cette situation. Si tel n'est pas le cas, le Conseil peut prendre des sanctions : dépôt auprès de la Banque Centrale Européenne qui peut devenir une amende (de 0,2 à 0,5 % du PIB de l'État en question) si le déficit excessif n'est pas comblé.

Source : [www.vie-publique.fr](http://www.vie-publique.fr).

## DOCUMENT 3

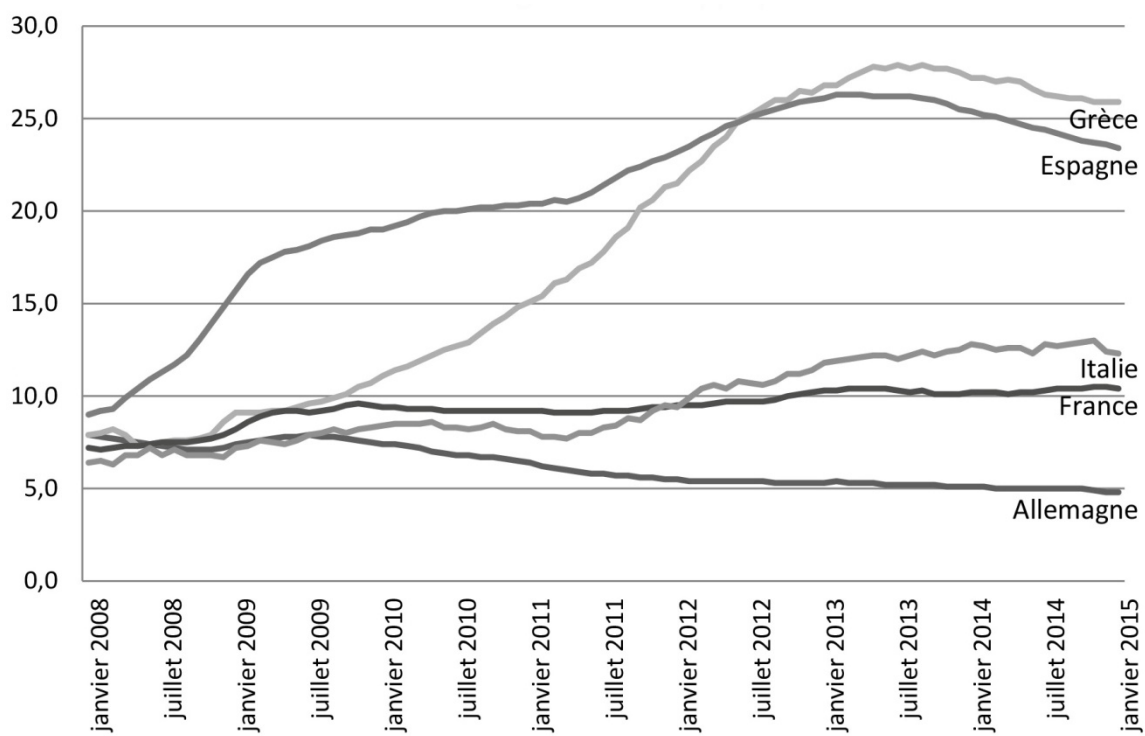
### Taux d'inflation dans la zone euro en % pour l'année 2014



Source : d'après Eurostat, 2015.

## DOCUMENT 4

**Taux de chômage dans cinq pays de la zone euro**  
(en % de la population active)



Source : d'après Eurostat, 2015.

## Épreuve composée

*Cette épreuve comprend trois parties :*

*1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.*

*2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement l'information.*

*3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :*

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

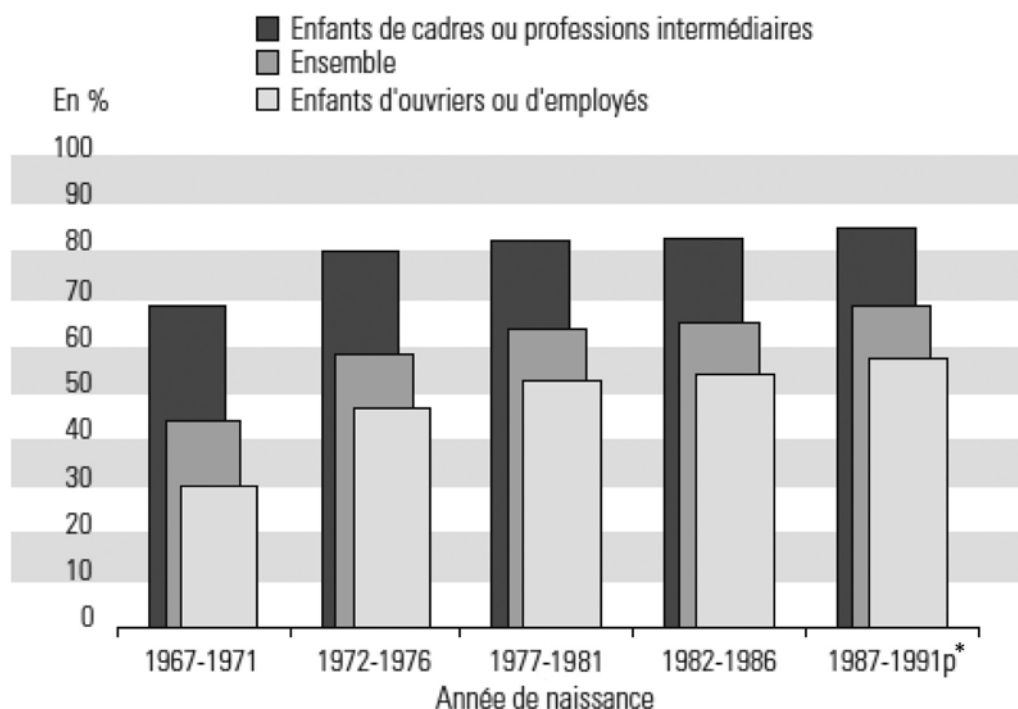
### **Première partie : Mobilisation des connaissances**

1. Présentez un des mécanismes expliquant les fluctuations économiques.  
(3 points)
2. Distinguez, à partir d'un exemple, la mobilité observée de la fluidité sociale.  
(3 points)

## Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document, puis vous montrerez les évolutions qu'il met en évidence en matière d'obtention du baccalauréat.

### Taux d'obtention du baccalauréat selon la génération et l'origine sociale



\*1987-1991p : données provisoires.

Lecture : Parmi les jeunes nés de 1987 à 1991, 85 % de ceux dont le père est cadre ou profession intermédiaire sont bacheliers, contre 57 % des jeunes de père ouvrier ou employé.

Champ : France métropolitaine.

Source : *L'état de l'école*, Ministère de l'Education nationale, 2014.

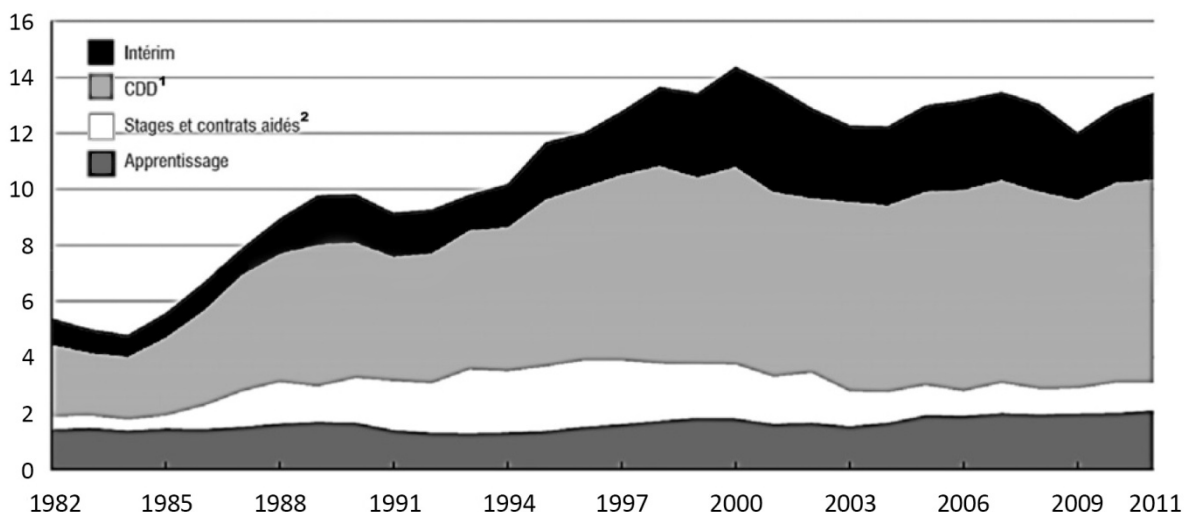
**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)**

*Cette partie comporte trois documents.*

**Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les évolutions de l'emploi fragilisent le lien entre travail et intégration sociale.**

**DOCUMENT 1**

**Part des formes particulières d'emploi dans l'emploi salarié du privé (en %)**



Champ : France métropolitaine, salariés du privé.

Source : *enquêtes Emploi*, INSEE, 2014.

1. Contrat à Durée Déterminée.

2. Contrats aidés : contrats de travail pour lesquels les employeurs bénéficient d'aides qui peuvent prendre la forme de subventions à l'embauche, de suppressions de certaines cotisations sociales, d'aides à la formation.

## DOCUMENT 2

### Taux de chômage et part des emplois à temps partiel (en %)

	1983	1993	2003	2013
<b>Taux de chômage (en %)</b>				
Hommes	5,5	8,5	7,4	10,0
Femmes	8,8	11,1	9,0	9,7
Ensemble	6,9	9,6	8,1	9,8
<b>Part des emplois à temps partiel (en %)</b>				
Hommes	3,0	4,6	5,6	7,2
Femmes	19,8	26,1	29,9	30,6
Ensemble	9,9	14,1	16,8	18,4

Champ : France métropolitaine, personnes de 15 ans et plus.

Source : INSEE, 2015.

## DOCUMENT 3

En termes [...] d'embauches réalisées au cours d'une année, les contrats dits « atypiques<sup>1</sup> » sont aujourd'hui largement dominants. En fait, non seulement le volume d'emploi par rapport à la population active a changé mais aussi – et peut-être surtout – la forme de la relation d'emploi – plus flexible et plus précaire – et le rapport au travail exigeant plus d'autonomie, d'adaptabilité et de mobilité des salariés. Le développement de la concurrence internationale et les externalisations<sup>2</sup> au sein des grands groupes ont conduit à un appauvrissement de la condition des salariés peu ou pas qualifiés, en volume d'emploi mais aussi du point de vue des conditions de travail. [...] Trois facteurs principaux peuvent être dégagés pour expliquer le développement et la persistance de cette pauvreté laborieuse : le développement des bas salaires horaires, les faibles durées du travail et les emplois instables. [...]

Le nombre de travailleurs pauvres augmente désormais très rapidement. Leur nombre est passé de 1,55 million en 2003 à 1,89 million en 2006, sans doute plus de 2 millions aujourd'hui. Les travailleurs pauvres [proviennent], pour l'essentiel, de l'augmentation de la pauvreté depuis 2004 (de 12,7 % à 13,2 % de la population). Ils sont concentrés dans certains secteurs : hôtellerie, restauration, commerce, nettoyage. Ils sont beaucoup plus significativement embauchés par le biais des agences d'intérim que les autres salariés et sont, en grande majorité, dans des emplois à temps partiel ou dans des emplois de courte durée, ou les deux. [...] Les femmes [...] occupent la plupart des emplois offrant de faibles rémunérations.

Source : « Nouveaux pauvres, nouvelles politiques », Nicolas DUVOUX, *Politiques sociales et familiales*, juin 2011.

1. Contrats atypiques : toutes les formes de contrats de travail qui ne correspondent pas à un emploi à durée indéterminée à temps plein (par exemple : temps partiel, intérim, etc.)

2. L'externalisation consiste, pour une entreprise, à transférer une partie de ses activités vers une autre entreprise.